# **OURAGAN FORMATION**

Email: contact@ouragan-formation.fr

Tél: 06 15 24 50 95



# RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE BS BE MANŒUVRE Opérations d'ordre électrique simples et manœuvres en Basse Tension (BS, BE manœuvre)

#### **OBJECTIF DE FORMATION:**

Obtenir l'Habilitation électrique BS BE Manoeuvre

# **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES:**

- Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement en Basse Tension
- Exécuter en sécurité des manœuvres dans le respect des textes réglementaires
- Maintenir ses acquis et ses connaissances sur le titre d'habilitation BS - BE Manœuvre conformément à la norme NF C 18-510

# **METHODES PEDAGOGIQUES:**

- Cours théoriques sur vidéo projecteur, vidéos,
- Interactivité permanente entre le formateur et les stagiaires,
- Alternance entre apports théoriques et mises en situations pratiques.

**DUREE:** 2 jours (14 heures)

**DATES:** 

Sessions inter : Voir calendrier Sessions intra : A définir

**HORAIRES** 

Inter: 08h30-12h00 / 13h30-17h00

Intra: A définir

LIEU:

Dans nos locaux ou sur site

**EFFECTIF** 

1 à 8 personnes

COUT (non assujetti à la TVA)

Nous consulter

#### **PUBLIC CONCERNE:**

Toute personne chargée d'exploitation ou d'entretien appelée à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manœuvres sur des installations électriques en Basse Tension.

# **PRE-REQUIS:**

- BS : Avoir des connaissances en électricité. Un test préalable à la formation peut être proposé.
- BE manœuvre : savoir identifier les matériels des tensions respectives

#### **RECYCLAGE:**

Recyclage tous les 3 ans (préconisation INRS).

#### **MATERIEL:**

- Ordinateur et vidéo projecteur,
- Vidéos,
- Armoire électrique
- Livret de fin de stage.

#### **OURAGAN FORMATION**

Email: contact@ouragan-formation.fr

Tél: 06 15 24 50 95



#### **ENCADREMENT:**

 La formation est dispensée par des formateurs expérimentés et possédants plusieurs années d'expérience des formations dans ces domaines.

#### **EVALUATION:**

- Contrôle des connaissances à l'issue de la formation par un QCM, permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant,
- Délivrance d'une attestation de formation et d'un avis après évaluation.

# **VALIDATION:**

Une attestation de formation, un avis après évaluation, et un titre d'habilitation correspondant sont délivrés à chaque participant ayant suivi la totalité de la formation, ayant participé aux exercices pratiques et théoriques et faisant l'objet d'une évaluation favorable.

#### LE PLUS DE LA FORMATION:

- ✓ Sensibilisation des stagiaires au risque électrique et agir de façon préventive,
- ✓ Support audiovisuel et vidéos,
- ✓ Réflexion et échanges collectifs, mises en situation et cas pratiques sur site.

# **RÉFÉRENCES RÈGLEMENTAIRES:**

L'article R4544-10 du Code du Travail : précise que « l'employeur délivre, maintien ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3. L'employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué ».

**Décret n° 88-1056 du 14/11/1988**: Art. 48 1 L'employeur ne peut confier les travaux ou opérations sur des installations électriques ou à proximité de conducteurs nus ou sous tension, qu'à des personnes qualifiées pour les effectuer et possédant une connaissance des règles de sécurité en matière électrique adaptée aux travaux ou opérations à effectuer.

Pour les personnes en situation de handicap merci de prendre préalablement contact avec nous pour définir les modalités de votre participation à cette action de formation.

# **OURAGAN FORMATION**

Email: contact@ouragan-formation.fr

Tél: 06 15 24 50 95



# **PROGRAMME:**

# Conforme à la norme NF C 18-510 (juillet 2012)

#### Jour 1

- Réglementation en électricité
- Notions sur les grandeurs de base
- Dangers de l'électricité
- Zones à risque électrique
- Les limites de son titre d'habilitation
- Moyens de protection
- Utilisation des matériels, des EPI et des outillages de sécurité
- Conduites à tenir en cas d'accident

#### Jour 2

- Application sur une installation type
- Effectuer une VAT
- Procédures d'intervention BS (coupure, remise sous tension)
- Manœuvres d'exploitation, d'urgence, de consignation
- Travaux pratiques obligatoires.
- Opérations diverses en basse tension sous la surveillance du formateur

# **EVALUATIONS : Tests théoriques et pratiques**

Bilan de fin de formation

Mis à jour le 02 janvier 2024